

Les 100 ans de l'ASRH

Fabienne Marquis Weible

ASRH

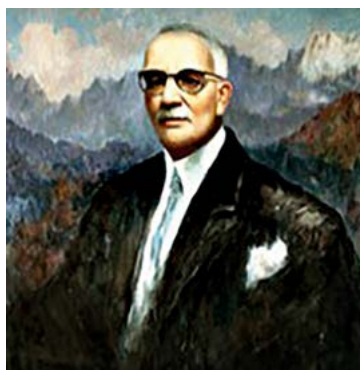
Jaquet-Droz 1, CH – 2000 Neuchâtel

info@asrh.ch – www.asrh.ch/

Le 14 novembre 1924 s'est tenue à l'Aula de l'Université de Neuchâtel la séance de constitution de l'Association du laboratoire de recherches horlogères. Le but de cette association est de permettre le développement et d'assurer la pérennité du Laboratoire de recherches horlogères, né quelques années plus tôt au sein de l'Université de Neuchâtel à l'initiative d'Adrien Jaquerod, physicien et professeur.

Lorsque Adrien Jaquerod est nommé recteur de l'Université, il propose dans son discours inaugural prononcé le 23 octobre 1919 devant un parterre de représentants de l'institution académique, de l'Etat et des milieux horlogers, la création « d'institutions dont le but est de réaliser l'union de la science et de l'industrie ». Il encourage les industriels horlogers à passer des « tâtonnements empiriques » aux « recherches méthodiques » menées sur des « principes scientifiques » pour soutenir le développement de l'industrie horlogère. Très concrètement, il propose de créer au sein de son Université un laboratoire qui mettra au service de l'industrie horlogère les avancées scientifiques et techniques de son temps.

Avec la collaboration concrète de plusieurs écoles d'horlogerie, ce Laboratoire de recherches horlogères (LRH) voit le jour en 1921 au sein de l'Université. Un soutien financier étant assuré pour 5 ans par la Fondation fédérale pour le développement de l'économie nationale, le physicien Henri Mügeli est engagé et se met au travail. Directeur de l'Ecole d'horlogerie du Locle, Léopold Defossez y est également actif un jour par semaine. La pérennité du Laboratoire dépendant tout autant de la qualité



Adrien Jaquerod

de ses travaux que de sa capacité à assurer son financement, une alternative au soutien de la Confédération doit donc être trouvée : les porteurs du Laboratoire se démènent pour convaincre les milieux horlogers de la pertinence de ce Laboratoire commun au service de tout le secteur et en

interaction étroite avec la recherche académique. L'Association du Laboratoire de recherches horlogères est fondée le 14 novembre 1924, son premier but étant « d'effectuer des recherches susceptibles d'application pratique, soit dans l'intérêt général, soit sur la demande d'industriels ou d'autres personnes ».

Le budget annuel établi en 1924 pour le fonctionnement du Laboratoire se monte à 20'000 CHF. Les cotisations à l'Association permettent d'en réunir 60%, réparties entre

des contributions de membres collectifs (cantons horlogers, associations patronales et fédérations ouvrières) définies dans les statuts et celles des autres membres (membres individuels, écoles d'horlogerie, bureaux de contrôle, ...).

Une étape est franchie à la fin des années 30. Alors président de la SSC, Henri Mügeli prononce un discours alarmiste lors de l'Assemblée générale 1937 de la Société. Selon lui, il est indispensable d'élargir les connaissances scienti-

Pour lire la suite de l'article,
devenez membre de la SSC

<https://www.ssc.ch/adhesion/>